

# Devenir propriétaire dans votre quartier c'est possible !



À Belle-Beille, Angers Loire habitat développe différents dispositifs pour permettre aux habitants de devenir propriétaires au sein même du quartier.

Le premier dispositif permet de devenir propriétaire de son logement. En effet, chaque année le Conseil d'administration de l'office adopte une liste de programmes destinés à la vente. Si votre logement figure dans cette liste vous pouvez en devenir acquéreur. A Belle-Beille, 2 programmes sont inscrits dans cette liste :

- ▶ Melgrani, rue Henri Chaperon (18 pavillons)
- ▶ Le Brionneau, rue Marcel Vigne (19 appartements)

Les locataires de ces logements ont été informés par nos conseillers qu'ils pouvaient devenir propriétaires de leur logement s'ils le souhaitent ou en faire profiter leurs descendants ou ascendants. Les locataires intéressés bénéficient d'un tarif préférentiel. L'office les accompagne dans le financement et les différentes démarches jusqu'à la signature de l'acte de vente définitif.

Le second dispositif repose sur la vente d'un de ces logements lors de sa libération par ses occupants. Afin d'être informé des logements libérés,

vous pouvez consulter nos annonces sur le site web d'Angers Loire habitat : [www.angers-loire-habitat.fr/particuliers/achat](http://www.angers-loire-habitat.fr/particuliers/achat). Dans cet espace vous pourrez créer une alerte Email qui vous sera envoyée dès qu'une nouvelle annonce sera publiée. En tant que locataire Hlm, vous serez prioritaire pour acheter un bien.

Angers Loire habitat lancera dans quelques années la construction de logements neufs, avenue Notre Dame du Lac, destinés à l'accession sociale à la propriété.

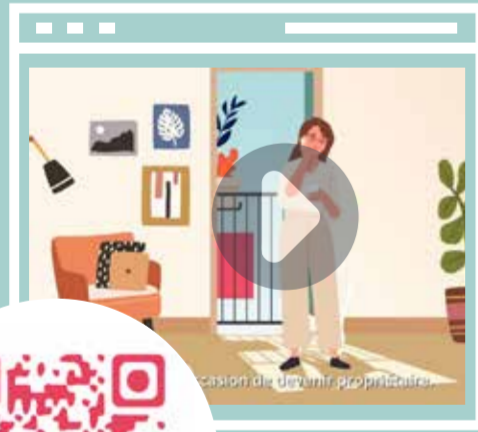
En devenant propriétaire avec Angers Loire habitat, vous bénéficiez d'un accompagnement tout au long de votre projet dans un cadre sécurisé.

Pour plus d'informations contactez la boutique Angers Loire habitat au 02 41 23 57 94.

## Découvrez en vidéo 2 de nos dispositifs :

Mon logement Angers Loire habitat est à vendre

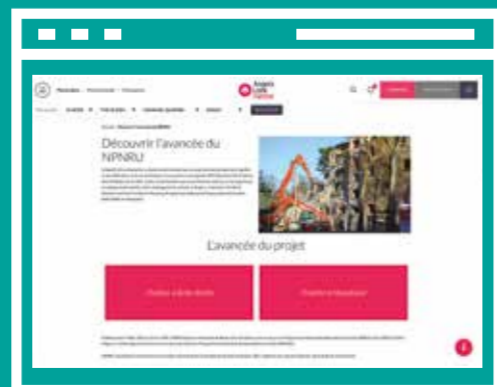
La location accession



### Découvrir l'avancée du NPNRU

Une rubrique dédiée sur le site avec une mise à jour régulière du calendrier des travaux.

[www.angers-loire-habitat.fr/particuliers/decouvrir-lavancee-du-nprnu](http://www.angers-loire-habitat.fr/particuliers/decouvrir-lavancee-du-nprnu)



# home

## LE JOURNAL DES LOCATAIRES D'ANGERS LOIRE HABITAT

NOVEMBRE 2021



P.2 • De nouvelles démolitions à venir

P.3 • Les travaux de la résidence Arceau améliorent le confort des résidents

P.2 • Un peu de répit pendant les travaux

P.4 • Devenir propriétaire dans votre quartier c'est possible !

[www.angers-loire-habitat.fr](http://www.angers-loire-habitat.fr)  
Suivez-nous sur les réseaux sociaux



**LE MOT**  
Jeanne Behre-Robinson  
Présidente d'Angers Loire habitat

« En 2022 de nouvelles démolitions et réhabilitations seront engagées dans le quartier avant le lancement des premières constructions en 2023. Objectif : renforcer la mixité avec des logements en accession et des logements dédiés aux seniors. »

### À LA UNE !

## De nouvelles adresses pour vos agents de proximité



Les nombreuses démolitions et réhabilitations en cours dans le quartier de Belle-Beille conduisent au déménagement de deux loges.

Monsieur Coly, agent de proximité des secteurs Boisramé, Ollivier, Dauversière et Notre Dame du Lac a quitté sa loge 10 bis square Louis Boisramé. Il est désormais situé 13 avenue Notre Dame du Lac. En début d'année prochaine, Monsieur Cartofili qui gère notamment les secteurs Sauvebœuf, Champagny, Mourbel et Notre Dame du Lac s'installera au 60 avenue Notre Dame du Lac.

Votre agent de proximité reste votre premier interlocuteur au quotidien. Pour connaître ses jours et horaires de permanence, consultez les tableaux d'affichage de votre hall d'entrée.



### Épicerie sociale et solidaire dédiée aux étudiants a ouvert ses portes à Belle-Beille.

Au rez-de-chaussée du 1 rue Pierre Gaubert, la Fédération étudiante des Associations Angevines (Fé2A) a ouvert en septembre dernier une Agoraé, composée d'une épicerie sociale et solidaire et d'un espace de vie étudiant.

L'épicerie est ouverte tous les mardis et jeudis de 16 h à 19 h uniquement sur critères sociaux. Elle propose des produits 10 à 30 % moins chers. L'espace de vie étudiant est, quant à lui, accessible à tous pour s'informer et se divertir.





## De nouvelles démolitions à venir

L'été 2021 a été marqué par la démolition des 16 logements situés au 63 avenue Notre Dame du Lac. Dans les mois à venir d'autres bâtiments seront également concernés par une déconstruction.

**504**  
LOGEMENTS DÉMOLIS DANS LE QUARTIER

Après le 63 avenue Notre Dame du Lac, les entreprises de démolition ont entamé le retrait de tous les matériaux et équipements non amiantés des bâtiments situés du 11 au 19 boulevard Beaussier et aux 17 bis et 19 rue du Colonel Sauvebœuf. La démolition de ces logements s'achèvera à la fin de l'année 2021. En 2022, ce seront aux bâtiments situés aux 65, 67, 69 avenue Notre Dame du Lac d'être démolis. Les travaux s'achèveront au premier semestre 2022.

Avant d'engager ces chantiers de démolition, les équipes d'Angers Loire habitat ont travaillé dès 2018 au relogement des locataires. Durant toute

cette période, les collaborateurs de l'office ont recensé les besoins des ménages afin de leur proposer une solution adaptée à leur demande. Les derniers locataires sont partis en septembre dernier. Un grand nombre a fait le choix de rester dans le quartier de Belle-Beille. Certains ménages se sont installés dans des communes de l'agglomération comme Trélazé, St-Léger de Linières ou encore Beaucozéz.

Une nouvelle phase de relogement a été engagée en février 2021 pour les locataires situés au 2 rue Paul Gauguin et du 2 au 18 rue du Commandant Champagny. Une dizaine de locataires sont encore

dans l'attente d'une solution adaptée à leur besoin. A l'issue de ces relogements, de nouvelles démolitions auront lieu dans le quartier.

À terme ce sont 504 logements Angers Loire habitat qui auront été démolis dans le quartier dans le cadre de la « Rénovation verte du grand Belle-Beille ».

## Un peu de répit pendant les travaux



Dans le quartier de Belle-Beille, l'association CLCV a aménagé au sein de son local, 11 avenue Notre Dame du Lac un espace « Pause travaux ». Tous les habitants du quartier qui souhaitent bénéficier d'un moment de tranquillité loin de la poussière et des bruits générés par le chantier peuvent venir y passer quelques heures.

Une pièce aménagée d'un coin lecture, d'une télévision et de jeux de société est mise à la disposition des personnes qui ont besoin d'un moment de calme loin de leur immeuble en chantier. Ce temps de pause travaux est aussi l'occasion d'échanger avec les équipes de la CLCV sur les différentes problématiques auxquelles les habitants sont confrontés. L'association et ses partenaires sont là pour accompagner les locataires durant toute la transformation du quartier. Ils les orientent vers les structures ou interlocuteurs qui répondront à leur besoin. Ils proposent des services pour faciliter la vie des habitants, comme l'accès au Resto Troc aux ménages ayant des travaux dans leur logement.

Les personnes intéressées par l'espace « Pause travaux » peuvent prendre contact avec l'appart'infos de la CLCV au 02 41 39 75 43 afin de réserver un créneau. Ce lieu de répit est accessible la semaine aux horaires suivants :

- Lundi 9 h 30-12 h 30 et 13 h 30-17 h
- Mardi 9 h 30-12 h 30 et 13 h 30-18 h 30
- Mercredi 14 h-17 h
- Jeudi 10 h-13 h et 14 h-17 h
- Vendredi 9 h 30-12 h 30

## Des lieux de répit mais aussi d'informations

Parallèlement à ces lieux de répit, un lieu d'information spécifiquement dédié aux travaux du quartier est accessible à tous : la maison du projet, au 33 avenue Notre Dame du Lac. Ce lieu d'information et de concertation avec les habitants propose différents temps d'échanges comme les cafés du projet ou les balades commentées

afin de présenter toutes les facettes du renouvellement urbain aux habitants mais également récolter leurs avis et suggestions sur les travaux menés. Pour connaître toutes les actions portées par la maison du projet vous pouvez vous inscrire à leur agenda mensuel par mail à [renovation-urbaine.bellebeille@ville.angers.fr](mailto:renovation-urbaine.bellebeille@ville.angers.fr)



## Les travaux de la résidence Arceau améliorent le confort des résidents



En septembre 2020, l'office a lancé la réhabilitation de la résidence Arceau située rue Louis Boisramé. Les travaux de cette résidence, gérée par le groupe Vyv3, se poursuivront jusqu'en juin 2022. Ils visent plusieurs objectifs mais avant tout l'amélioration du confort de ses 26 résidents en situation de handicap.

**1,6 M€**  
COÛT TOTAL DE LA RÉHABILITATION

Des locaux collectifs supplémentaires seront aménagés avec la création notamment de salles d'activités. Une réfection des espaces verts sera réalisée pour permettre la création de carrés potagers partagés par les résidents.

Cette réhabilitation doit également contribuer à améliorer la performance énergétique des bâtiments permettant de limiter les charges et d'obtenir la labellisation BBC Rénovation (passage de la classe D à la classe B). Dans cet objectif, des travaux ont été menés sur l'enveloppe du bâtiment : isolation des combles, remaniage de la couverture, remplacement des menuiseries et raccordement des bâtiments à la chaufferie urbaine.

Cette réhabilitation d'ampleur de plus d'1,6 million d'euros contribuera à pérenniser ces bâtiments datant de 1955 et à accroître la qualité de l'habitat.



## Des résidents impliqués dans les travaux

« Des travaux très attendus des résidents et du personnel du foyer mais aussi craints » explique Grégory Tijou, chef de service de la résidence. « Dès le lancement du chantier les locataires ont été accompagnés et informés régulièrement afin de mieux appréhender les travaux et se projeter dans leur futur logement réhabilité. Ils ont aussi été invités à s'impliquer en participant au journal des travaux édité deux fois par mois. »

